

Date de dépôt : 31 août 2016

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite urgente de M. Pierre Gauthier : carte scolaire... Où est la boussole ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 24 juin 2016, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

Les effectifs de l'ECG et du collège ont été revus à la baisse pour ces prochaines années (rapport SRED de mai 2016), ceux du cycle d'orientation seront au contraire en augmentation (rapports SRED d'avril 2016).

Pourquoi le changement d'affection du CO de la Seymaz a-t-il été maintenu ? Ce changement est-il toujours justifié ? Quelles mesures vont être prises à court terme pour gérer l'augmentation des effectifs dans les cycles d'orientation ?

Le délai d'exécution des travaux au CO de la Seymaz a été défini du 20 juin au 19 août 2016 dans l'appel d'offres du 2 février 2016.

Pourquoi des dispositions n'ont-elles pas été prises pour que la fin d'année dans cet établissement ne se passe pas de manière chaotique ? En effet, des déménagements ont été effectués dans la semaine du 13 au 17 juin, alors que des cours étaient encore dispensés aux élèves et que des répétitions/épreuves étaient encore faites.

Les travaux d'adaptation des salles d'enseignement, du sous-sol au 4^e étage au collège de Candolle, pourront-ils être réalisés, alors que l'autorisation de construire (APA 44996/1) est toujours en cours d'instruction au 20 juin 2016 ?

En sus des 400 000 F de mandat d'architecte, quel est le coût de transformation du CO de la Seymaz (les mandats ayant été donnés aux entreprises) ?

Enfin, quel sera le coût cumulé des travaux au collège de Candolle, au CO du Foron, au CO de la Gradelle et au CO de la Seymaz, suite à la réorganisation de la carte scolaire ?

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Comme déjà confirmé dans la réponse à la QUE 326, la réorganisation scolaire décidée par notre Conseil le 11 mars 2015 se fonde aussi bien sur les prévisions d'effectifs que sur la planification des bâtiments futurs prévus à l'horizon 2023-2024.

L'effectif du cycle d'orientation (CO) a augmenté entre 2010 et 2016 de 253 élèves, alors que pour la même période celui de l'enseignement secondaire II (ES II) a augmenté de 2026 élèves (source SRED).

De plus, l'observation des mouvements démographiques de cette rentrée tend à montrer une amélioration des taux de maintien à l'école de culture générale (ECG) et au collège, et une augmentation des retours en formation qui ont un impact fort sur la population du collège, de l'ECG et de l'école de commerce, en particulier dans le plein-temps.

Si les prévisions du SRED sont fiables, elles doivent néanmoins encore intégrer des mouvements nouveaux, liés à l'amélioration des retours en formation après abandon; et ces paramètres vont modifier sensiblement les prévisions pour le collège et l'ECG, ce qui apparaîtra inévitablement dans les prévisions 2017 et suivantes.

A noter également une augmentation de 123,4% du nombre d'élèves migrants primo-arrivants et allophones accueilli à l'ES II entre 2012 et 2016, contre une augmentation de 17,5% pour la même période au cycle d'orientation.

Enfin, il faut rappeler que les bâtiments de l'ES II sont appelés à offrir des prestations plus hybrides, selon le principe de la mixité : il n'est donc pas pertinent de fonder des conclusions sur les seuls effectifs du collège et de l'ECG, l'analyse devant concerner l'ensemble de la population de l'ES II.

Concernant la durée des travaux, le planning définitif a été consolidé avec les entreprises; cela a permis de confirmer la nécessité de démarrer les travaux dès le 20 juin 2016 afin de garantir l'ouverture du bâtiment pour la rentrée scolaire 2016.

Pour ce faire, il était nécessaire de vider certaines salles de cours. Des tris et emballages ciblés ont dû être effectués dès le 15 juin dans quelques salles qui n'étaient plus utilisées pour les cours ordinaires d'après le planning édité par le CO de la Seymaz. Les emballages concernaient essentiellement les salles de sciences.

Toutes les mesures ont été prises afin de limiter les impacts et de garantir la sécurité.

La semaine des épreuves communes (EVACOM) s'est terminée le 27 mai 2016, hormis pour d'éventuels élèves absent-e-s qui ont pu rattraper les épreuves dans les jours suivants. Pour ces cas isolés, des conditions adéquates de passation ont été garanties dans les parties du bâtiment non concernées par les déménagements.

L'autorisation de construire pour le bâtiment de la rue d'Italie a été délivrée le 23 juin 2016 par l'office des autorisations de construire (OAC) et publiée le 1^{er} juillet 2016 dans la Feuille d'avis officielle (FAO); les travaux ont donc eu lieu comme prévu.

Le coût des travaux de transformation du collège de Candolle à l'avenue A.-M.-Mirany pour la création notamment de salles de sciences est de 3,8 millions de francs. Celui des travaux de rénovation, d'assainissement et d'adaptation de l'ECG Ella-Maillart est de 1,5 million. Les coûts cumulés pour les travaux de transformation du CO de la Gradelle, du CO de Bois-Caran et du CO du Foron sont de 2,24 millions. A noter que dans ces montants sont inclus également les coûts pour des travaux d'assainissement et de transformation indépendants de la réorganisation scolaire.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
François LONGCHAMP